

LANGUES VIVANTES

FAQ

Un départ à l'étranger suscite toujours de nombreuses questions, que ce soit pour son propre séjour ou celui de ses enfants. Voici quelques questions que l'on nous pose fréquemment et la réponse que nous y apportons.

Si vous ne trouvez pas votre question ici, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

A. A propos

A.1. A qui vos séjours s'adressent-ils ?

Aux jeunes :

- qui souhaitent prendre une longueur d'avance dans une langue étrangère
- qui disposent de connaissances scolaires et qui souhaitent les mettre en pratique
- qui pratiquent un sport et qui souhaitent se perfectionner en langue dans cette discipline (tennis, hockey, golf, équitation, football, etc.)
- désireux de passer un trimestre ou une année à l'étranger
- qui souhaitent terminer une scolarité officielle (bac international) en anglais dans les meilleures conditions
- qui désirent se préparer à des études universitaires à l'étranger
- qui partent à l'étranger pour la première fois et souhaitent bénéficier d'un encadrement adapté

Aux étudiants :

- confrontés à des nécessités scolaires : changement de section, retard, décrochage...
- en langue, en économie, en ingénierie, en droit... qui désirent étoffer leur CV en joignant l'utile à l'agréable
- qui souhaitent ajouter une expérience à leur CV grâce à un stage en entreprise
- qui souhaitent s'engager dans un projet volontaire

Aux adultes :

- qui souhaitent un résultat optimal en un minimum de temps
- en disponibilité, qui voyagent pour le plaisir ou par épanouissement personnel

A.2. Pourquoi un séjour linguistique à l'étranger ? Est-ce plus efficace ?

Un cours donné localement est une formule pouvant convenir aux plus jeunes, mais elle fait trop souvent l'impasse sur l'essentiel.

Le contexte para-linguistique (professeurs uniquement de langue maternelle, étudiants parlant différentes langues et donc obligés de communiquer entre eux dans la langue cible, vocabulaire et expressions quotidiennes, environnement culturel global comme journaux, TV, cuisine, monnaie locale, folklore, chansons...) y est absent, alors que c'est justement ce facteur d'immersion permanente qui donne toute son efficacité à un séjour de langue, par comparaison avec les cours "classiques" donnés à l'école.

A.3. Quel est le meilleur âge pour apprendre ? Quelle est la durée idéale d'un séjour ?

Il n'est évidemment jamais trop tard pour se perfectionner, mais les réflexes propres à une langue restent mieux ancrés si on les acquiert tôt. 10 à 15 ans nous semble l'âge idéal pour un premier séjour d'une à trois semaines, en choisissant une formule bien encadrée. Par la suite, deux à quatre semaines par an sont conseillées pour une progression naturelle et régulière. Quatre semaines de séjour équivalent à au moins une année d'étude à l'école à raison de 4h par semaine.

Pour les plus longs séjours, un étudiant motivé peut revenir vraiment bilingue au terme d'un séjour de six à neuf mois, même en partant d'un faible niveau. Un étudiant désireux d'améliorer son anglais et par exemple, de commencer l'espagnol ou polir son allemand pourra facilement participer à deux séjours consécutifs dans des langues différentes. Nos dates flexibles permettent toutes les combinaisons. Pour des études efficaces, nous conseillons au participant potentiel de se limiter à deux, voire à une seule langue. La rapidité d'apprentissage et la rétention s'accroissent au fur et à mesure que le séjour se prolonge, et un minimum d'un semestre nous paraît indispensable à la maîtrise active d'une langue étrangère.

6 mois à 9-10 mois (une année scolaire) sont nécessaires si votre objectif est d'atteindre un niveau actif permettant de rédiger correctement, se rapprochant un maximum du vrai bilinguisme.

A.4. Disposez-vous d'une licence et d'un cautionnement légal protégeant le consommateur ?

Conformément à la loi, nous adhérons à la Commission de Litiges Voyages asbl et aux conditions générales définies par la loi du 16/02/94 (Texte complet sur demande ou sur notre site). Tous nos programmes sont couverts par le Fonds Garantie Voyages qui protège les clients en cas de faillite ou d'insolvabilité de la société.

B. Nos programmes

B.1. Quels types de programmes proposez-vous ?

Afin de répondre à une demande toujours plus diversifiée, notre gamme de programmes s'est considérablement enrichie ces dernières années.

Nos programmes sont désormais adaptés à toutes les envies :

- Séjours linguistiques avec cours de langue général de différentes intensités (général, intensif, etc.)
- Séjours linguistiques avec cours de préparation à des examens de langue (TOEFL, TOEIC, Cambridge, DELE, TestDaf, etc.)
- Séjours en immersion chez le professeur ou en immersion en famille d'accueil sans cours
- Séjours académiques en établissement scolaire (High School, College, Community College, université)
- Stages en entreprise
- Missions de volontariat

B.2. Est-il possible de réserver des cours hors matinée ou après-midi ?

Non, nous ne proposons que des séjours où les cours sont donnés le matin ou l'après-midi, du lundi au vendredi.

B.3. Quelle destination devrais-je choisir ?

Beaucoup se demandent s'il est préférable d'apprendre l'anglais britannique plutôt que l'anglais américain. La réponse est non, aucun n'est "meilleur" que l'autre. Et ceci est aussi valable pour l'espagnol. L'important est de choisir votre destination en fonction de ce qui vous attire en termes de culture, de paysages, d'activités, etc.

B.3. Quel programme linguistique recommandez-vous ?

L'appellation et l'intensité des cours varient en fonction des programmes, mais le format de cours proposé est généralement le suivant :

- Cours **standard** (15 à 20 leçons, le matin, du lundi au vendredi) : pour ceux qui désirent à la fois développer leurs compétences linguistiques et prendre le temps de découvrir les points d'intérêts de la région.
- Cours **intensif** (25 à 30 leçons, le matin et l'après-midi, du lundi au vendredi) : pour une expérience d'apprentissage plus approfondie de la langue.
- Cours **des affaires/business** et autres cours spécialisés : pour une focalisation sur un domaine particulier et l'apprentissage d'un vocabulaire spécifique.
- Cours de **préparation aux examens de langue** : pour un apprentissage intensif des compétences nécessaires à la réussite des examens de langue officiels.
- Cours **particuliers** : des leçons privées avec votre professeur afin de cibler le contenu du cours selon vos besoins personnels.

B.4. Y a-t-il un niveau minimum/maximum pour s'inscrire en séjour linguistique ?

La majorité des écoles de langues acceptent des étudiants de tous niveaux, de débutant complet à confirmé. Certaines écoles ont des dates spécifiques de début de session, quelques unes encore n'acceptent pas de débutants complets. Vous pouvez vous référer aux descriptions des programmes pour plus de détails. Il se peut également que vous deviez suivre des cours intensifs avant de pouvoir suivre des cours de préparation à un examen de langue.

Les programmes en établissement scolaire demandent tous un niveau de

langue minimum, car il faut être capable de suivre des cours dans la langue cible au côté d'étudiants natifs du pays. En général, un test de langue officiel est demandé (TOEFL, IELTS...), équivalent à un niveau B1 (intermédiaire).

B.5. Comment déterminer mon niveau de langue ?

Lors de votre inscription, nous vous demandons de renseigner, à titre indicatif, votre niveau dans la langue que vous souhaitez étudier. Nous transmettons cette information à l'école une fois votre inscription confirmée.

La plupart des écoles organise un test de niveau lors de la première matinée de cours afin de répartir les élèves dans des classes homogènes.

C. Les écoles

C.1. Quelles sont les qualifications des professeurs de vos écoles partenaires ?

Tous les professeurs de nos écoles sont natifs dans la langue qu'ils enseignent et / ou sont diplômés en tant que professeur de langue étrangère. Ils ont tous été formés pour enseigner à des étudiants étrangers, selon les standards nationaux des pays dans lesquels ils enseignent.

C.2. Les écoles de langue sont-elles fiables ?

Nos écoles partenaires ont aidé des centaines d'étudiants internationaux à atteindre leurs objectifs en termes de progrès linguistiques.

Elles ont acquis une excellente réputation dans le monde de l'enseignement grâce à leur environnement dynamique et agréable, propice à des progrès rapides des étudiants. La plupart d'entre elles sont accréditées et/ou certifiées par des organismes officiels nationaux ou internationaux.

C.3. De quelle nationalité sont les étudiants sur place ?

Nous sélectionnons nos écoles partenaires en partie pour la diversité des nationalités qui fréquentent leurs cours. Pour une grande majorité, les étudiants viennent de plus de 50 pays différents et parlent autant de langues différentes.

Selon nous, une mixité culturelle et linguistique est un atout supplémentaire à un séjour réussi, cela permet aux étudiants de s'habituer à différents accents et de s'exprimer de façon informelle dans la langue apprise.

C.4. Est-ce que les écoles proposent des activités, visites touristiques et une aide pour voyager sur place ?

Les écoles organisent généralement des activités sportives ou culturelles en après-midi et en soirée auxquelles chacun est libre de participer ou non. Ces activités peuvent être gratuites ou à prix coûtant et leur fréquence varie selon la période de l'année.

Un service d'aide à l'organisation de voyages extra scolaires est souvent mis à disposition mais cela dépend de la taille de l'école.

C.5. Puis-je obtenir un certificat à la fin de mon séjour ?

Tous les étudiants reçoivent un certificat de participation lorsqu'ils terminent leur programme, attestant de la durée de leur séjour, des cours qu'ils ont suivis et de leur niveau de langue. Cette attestation n'a pas de valeur officielle, et ne remplace pas un diplôme de langue international de type TOEFL ou IELTS.

Certains programmes académiques permettent de recevoir un diplôme de fin d'études secondaires ou d'acquérir des crédits universitaires américains. Veuillez vous référer aux pages des programmes qui vous intéressent pour en savoir plus, ou à [nous contacter](#).

D. Les logements

D.1. Quel type de logement recommandez-vous ?

Nous proposons une large gamme de logements pour satisfaire les envies de

chacun. En règle générale, il est possible d'opter pour un logement en famille d'accueil ou en résidence étudiante, au choix et selon les disponibilités.

- Famille d'accueil

Nous recommandons particulièrement le logement en famille d'accueil car c'est une excellente opportunité pour pratiquer la langue, s'immerger dans la culture du pays et recevoir des conseils et astuces sur les attractions locales et touristiques de la région. Le tarif en familles d'accueil inclut en général la demi-pension (parfois la pension complète), ce qui veut dire que vous bénéficiez du petit-déjeuner et du repas du soir.

- Résidence (programmes juniors)

Le logement en résidence permet généralement aux jeunes de vivre et d'aller en cours dans une seule et même enceinte, ce qui est à la fois rassurant et sécurisant. Tous les repas sont pris dans la cafétéria ou à la cantine et les enfants sont encadrés 24h/24.

- Résidence (séjours 16 ans et plus)

Pour les étudiants qui ont besoin ou envie de plus d'indépendance et qui souhaitent rencontrer du monde en dehors des cours, le logement en résidence, maison étudiante ou appartement sera probablement plus adapté. Vous aurez généralement accès à une cuisine équipée pour préparer vos repas et partagerez votre quotidien avec d'autres participants internationaux. Vous apprécierez sans doute davantage ce type de logement si vous effectuez un séjour de plusieurs mois.

D.2. À quoi dois-je m'attendre en famille d'accueil ?

Nos familles d'accueil apprécient particulièrement la rencontre avec des participants étrangers et les accueillent comme membre à part entière. Le ménage peut être composé d'un professionnel célibataire, d'une personne seule, d'une jeune famille avec enfants, d'un couple en activité ou à la retraite.

Nos partenaires sur place prennent soin de choisir les familles et les inspectent régulièrement. De même, les étudiants nous donnent un feedback pour assurer le maintien d'un logement de qualité.

D.3. À quoi dois-je m'attendre en résidence, maison étudiante ou appartement ?

Nos résidences sont généralement situées à courte distance de l'école, quelques fois sur le site même de l'école. Sur chaque page de nos programmes, nous donnons une description précise de l'équipement offert : draps, serviettes de bain, repas, cafétéria, ménage, etc.

D.4. Aurai-je accès à Internet ?

La plupart des familles et résidences disposent d'un accès Internet. De plus, un libre accès est souvent disponible à l'école.

D.5. Y a-t-il une laverie ?

- En famille d'accueil, la machine à laver est généralement mise à disposition une fois par semaine et l'on vous indique le jour de lessive. Si ce n'est pas le cas, cela vous sera précisé sur la page du programme et la famille vous indiquera la laverie la plus proche.
- En résidence, des machines à laver sont souvent en service dans le bâtiment mais ne sont pas toujours gratuites. S'il n'y a aucune machine mise à disposition, cela vous sera précisé sur la page du programme et les laveries les plus proches vous seront indiquées.

D.6. Si je souhaite rester plus longtemps, est-il possible de loger dans le même hébergement?

Oui, vous pouvez rester plus longtemps si vous réservez de nouvelles semaines de cours en parallèle, via notre service, et sous réserve de disponibilités.

E. Infos pratiques

E.1. Vos dates de séjours sont-elles fixes ?

Pour la grande majorité de nos séjours (hors séjours à Bournemouth avec voyage accompagné ou séjours en immersion chez le professeur), l'arrivée est

prévue le dimanche et le retour le samedi. Si vous souhaitez arriver plus tôt ou partir plus tard, des nuits supplémentaires seront à prévoir, selon disponibilités des logements.

E.2. Comment peut-on se déplacer une fois sur place?

Nos écoles et logements sont soit situés en centre-ville soit faciles d'accès depuis le centre en transports en commun. Les frais de transport sur place sont à votre charge (sauf mention contraire sur la page du programme).

E.3. L'environnement est-il sûr dans les villes où vos programmes sont proposés ?

L'un de nos critères de sélection tient à la localisation des écoles : facilité d'accès, environnement sûr, etc.

E.4. Proposez-vous un transfert depuis l'aéroport ?

Pour pratiquement toutes les destinations, nos partenaires proposent un transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à votre lieu d'hébergement. Ce service est souvent apprécié, surtout après un long voyage, si vos connaissances linguistiques sont limitées, ou encore si vous n'êtes pas habitué(e) à voyager.

Les tarifs des transferts sont indiqués dans les grilles tarifaires de chaque programme. Certains programmes (Juniors notamment) incluent déjà les transferts, selon les destinations.

Pour les séjours à Bournemouth, dans le sud de l'Angleterre, nous organisons un [trajet accompagné](#) durant les vacances de Pâques et d'été, au départ de la France et de la Belgique. Idéal pour les plus jeunes et pour un premier séjour.

E.5. Ai-je besoin d'un visa ? Comment l'obtenir ?

Pour certaines destinations, un visa touristique ou étudiant (en fonction de la durée) est requis. Une fois votre inscription confirmée, nous vous fournissons tous les documents et informations nécessaires à son obtention. Toutefois, les démarches (rendez-vous à l'ambassade, etc.) ainsi que les frais de visa sont à votre charge.

Les séjours dans les pays européens ne nécessitent aucune demande de visa. Pour la majorité des autres pays (sauf les États-Unis) un visa touristique

permet d'étudier jusqu'à 12 semaines, parfois renouvelables. Après ce délai, un visa étudiant est indispensable. Les programmes linguistiques aux États-Unis sont soumis à des conditions particulières qui varient régulièrement. Nous contacter pour plus de renseignements.

E.6. Quand dois-je payer ?

Une fois inscrits à l'un de nos programmes, vous recevrez par mail toutes les informations nécessaires pour procéder au paiement. Un premier acompte devra être versé afin de confirmer la réservation, et le montant total devra être payé avant le début des cours.

E.7. Ai-je droit à une bourse ?

Depuis 2017, Langues Vivantes est opérateur agréé pour les bourses du Plan Marshall, qui permet à des jeunes qui viennent tout juste de finir leurs études secondaires en Wallonie (Belgique) de partir étudier une année entière à l'étranger (voir conditions sur la page [Plan Marshall de notre site](#)).

E.8. Est-il possible de travailler sur place ?

Tout dépend des destinations et de la législation locale. Le visa étudiant aux États-Unis ne permet pas de travailler. En Australie et au Canada entre autres, le visa "vacances travail" permettant expressément de combiner études et travail. N'hésitez pas à nous faire part de votre projet, nous trouverons le programme qui vous convient.

Pour les destinations européennes, il est généralement possible de trouver un petit job étudiant. Le type de job que vous êtes susceptible de trouver est généralement conditionné par votre niveau de langue. Renseignez-vous avant de partir et auprès de l'école en arrivant sur place. N'oubliez cependant pas que la présence aux cours est obligatoire et que les jobs éventuels ne peuvent pas entrer en conflit horaire avec les cours.

E.9. Combien d'argent de poche dois-je prévoir ?

Le budget "argent de poche" que vous devez prévoir pour votre séjour dépend surtout de vos besoins particuliers, du coût de la vie sur place, du type de logement choisi, du nombre de repas inclus et des activités et excursions auxquelles vous aimeriez participer. En général, nous conseillons à nos étudiants de prévoir un budget de 100€ par semaine.